

Journées Doctorales Foncier

25 – 27 Mai 2027, MSH Montpellier

Appel à communication

Présentation

Groupement d'intérêt scientifique spécialisé sur le foncier rural dans les pays du Sud, le Pôle foncier de Montpellier organise la treizième édition des « Journées Doctorales Foncier », du 25 au 27 mai 2027, à la Maison des Sciences de l'Homme de Montpellier. Ces journées sont organisées tous les deux ans.

Les Journées Doctorales Foncier ont pour objectif de proposer un espace de discussions et d'échanges scientifiques sur la thématique foncière entre doctorants, jeunes docteurs et chercheurs spécialistes du foncier, relevant de différentes disciplines des sciences sociales. Elles n'ont pas vocation à se substituer à l'encadrement des doctorants. La présence des encadrants est la bienvenue.

Sont considérés comme « jeunes docteurs » les personnes ayant soutenu leur thèse depuis moins de cinq ans. Leur participation vise notamment à développer leur réseau académique et à favoriser la publication des résultats de leurs travaux.

Organisation des journées

Chaque journée débute par une conférence plénière assurée par des chercheurs expérimentés (1h30).

Le reste de la journée est consacré à des présentations de travaux de doctorants ou jeunes docteurs, à des discussions par des chercheurs expérimentés et à des débats. Chaque doctorant ou jeune docteur dispose d'un créneau de 90 minutes pour présenter son travail (30 mn), écouter et réagir aux commentaires des discutants et échanger avec l'assistance. Une journée sera par ailleurs consacrée aux questions de méthodes.

Langue de travail

Les langues de travail seront le français et l'anglais. Les contributions écrites et les présentations pourront être proposées dans l'une ou l'autre langue.

Nature des contributions et modalités de soumission

Les travaux de thèse peuvent être présentés à différents états d'avancement, dès lors que du matériau empirique peut être présenté. Le foncier rural ou péri-urbain agricole ne constitue pas nécessairement l'entrée principale de la thèse, mais doit s'y articuler de manière suffisamment étroite pour justifier l'intérêt d'une contribution à ces Journées Doctorales.

Les différentes disciplines des sciences sociales pourront être représentées. **Priorité sera donnée aux travaux portant sur le foncier rural ou péri-urbain au Sud.**

La participation des doctorants et jeunes docteurs aux Journées Doctorales repose sur une sélection en deux temps :

- Soumission d'un résumé développé de six pages (environ 3 500 mots hors bibliographie), soumis à l'évaluation du comité scientifique :
 - Précisant la problématique de la thèse, son état d'avancement et le lien entre la communication proposée et la thèse (environ une demi-page);
 - Présentant un résumé développé de la communication proposée : revue de la littérature, question de recherche (problématique), cadre théorique (grille d'analyse et concepts clés), méthodologie, résultats empiriques ou théoriques, éléments de conclusion et pistes d'approfondissement, bibliographie.
- Un entretien oral de 15 minutes pourra être demandé par le comité d'organisation pour évaluer la qualité de la proposition
- Pour les candidats et candidates retenus, un texte complet sera exigé (entre 8 000 et 10 000 mots). Les contributions des jeunes docteurs devront respecter le format d'un article de revue scientifique. Les textes seront remis aux discutants.

Logistique et prise en charge

Le Pôle foncier de Montpellier prendra en charge l'hébergement à Montpellier de l'ensemble des doctorants et jeunes docteurs sélectionnés, pour la durée des Journées Doctorales.

L'alimentation restera à la charge des participants.

Le transport et les éventuels frais de visa seront pris en charge par l'organisation pour les doctorants et jeunes docteurs sélectionnés originaires des pays du Sud.

Calendrier

- **12 décembre 2026 : date limite de réception des résumés développés.**
- **Entre le 15 et le 20 janvier entretien oral à la demande du comité d'organisation (non systématique)**
- **20 janvier 2027 : notification des résultats de la sélection des résumés par le comité scientifique.**



- **01 avril 2027 : date limite de réception des communications complètes, pour transmission aux discutants.**

La soumission des résumés développés s'effectue via le formulaire suivant :

[Formulaire soumission résumé doctoriales Pôle foncier 2027](#)

Information

www.pole-foncier.fr

Pour toute information contacter

amandine.hertzog@cirad.fr

leslie.amos@cirad.fr

(Objet du mail à préciser : doctoriales 2027)

Comité d'organisation

Amandine Hertzog Adamczewski (CIRAD), Perrine Burnod (CIRAD), Leslie Ramos (CIRAD).

Comité scientifique

Véronique Ancey (CIRAD), Sigrid Aubert (Cirad), Amel Benkhala (CTFD), Tristan Berchoux (IAAM), Omar Bessaoud (CIHEAM-IAMM), Emmanuelle Bouquet (CIRAD), Jérémy Bourgoin (CIRAD), Perrine Burnod (CIRAD), Jean-Pierre Chauveau (IRD), Jean-Philippe Colin (IRD), Ali Daoudi (Ensa-Alger), Hadrien Di Roberto (CIRAD), Antoine Ducastel (CIRAD), Ludivine Eloy (Université Montpellier III), Geoffroy Filoche (IRD), Quentin Grislain (CIRAD), Amandine Hertzog Adamczewski (CIRAD), Stephen Huard (IRD), Jean-Pierre Jacob (IHEID), Philippe Lavigne Delville (IRD), Sergio Magnani, Pierre-Yves Le Meur (IRD), Eric Léonard (IRD), Coline Perrin (INRAE), Pascale Moity-Maïzi (Institut Agro Montpellier), Charline Rangé (GRET), Mélanie Requier-desjardin (IAAM).

